

guent les tems réclamés par nos philosophes comme l'époque de la liberté publique ; Mr. M. en rapporte plusieurs autres , qui servent à former le contraste le plus frappant avec le gouvernement monarchique tel qu'il est aujourd'hui en France. " Voilà ce qui se passoit dans le siecle des champs de Mars ; dans celui-ci au contraire , où , suivant nos auteurs républicains , nos Rois lentement parvenus à un pouvoir inconciliable avec la constitution primitive de la monarchie françoise , jouissent de l'autorité la plus entiere & la plus absolue ; non-seulement ils frémissent d'horreur au récit de ces crimes , mais ils connoissent assez les bornes de leur pouvoir , pour être convaincus qu'aujourd'hui la passion insensée du Monarque le plus absolu , commanderoit en vain de pareils attentats. Ils savent que dans ce cas , ce seroit la désobéissance qui seroit le plus sacré & le plus inviolable de tous les devoirs de leurs sujets , & ils les estiment assez pour être bien persuadés qu'ils le rempliroient avec fidélité. Voilà où s'arrête & où s'arrêtera toujours nécessairement l'autorité ; elle ne peut pas plus ordonner les crimes que déranger les saisons , où faire remonter les rivieres. Et je parle ici de tous les crimes ; ce que je dis du meurtre , je le dis aussi de l'enlèvement de la femme d'autrui , je le dis de l'invasion des propriétés , je le dis de toutes les contraventions aux préceptes saints de la loi naturelle. Un Souverain veut-il les enfreindre ? La révolte n'en est pas moins défendue ;